

En ce qui concerne l'envergure de la relance, c'est une question que le ministre des Finances et moi-même avons abordé à la Chambre à maintes reprises. Si le député veut bien être plus précis dans sa deuxième question, j'essaierai de lui donner une réponse.

L'ANNONCE DES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Madame le Président, c'est au même ministre que je pose ma question supplémentaire. Il sait que le gouvernement a fini par dissuader le secteur privé de créer des emplois, et nous ne saurions compter uniquement pour notre relance sur les retombées de la relance économique américaine. Quels projets le gouvernement a-t-il élaborés—j'entends des projets bien définis—en vue de créer, avec la collaboration du secteur privé, à des emplois à long terme? Pourquoi le gouvernement semble-t-il attendre un Discours du trône pour annoncer ces projets?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Encore une fois, madame le Président, le député pose une question en parlant d'un principe tout à fait erroné. Les modifications fiscales que mon collègue le ministre des Finances a fait figurer dans son dernier budget visaient précisément à aider le secteur privé à créer des emplois. Ce que nous souhaitons, c'est collaborer avec le secteur privé en vue de stimuler l'embauche. C'est à cette fin que nous avons utilisé par exemple les dispositions de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage pour travailler de concert avec le secteur privé et que nous avons utilisé également la caisse de l'assurance-chômage pour créer par le biais du secteur privé des emplois qui à la longue avantageront toute notre économie.

Nous avons mis en œuvre des projets de toute sorte dans la province du député, notamment ceux dans le cadre du programme de création d'emplois provisoires qui visent directement à créer des emplois avec le concours du secteur privé, mais c'est l'intervention du gouvernement de sa propre province qui a fait avorter ces projets. J'aimerais bien que le député dise son fait au gouvernement de sa province à ce sujet.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT SUR LE PLEIN EMPLOI

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il doit savoir qu'hier, certains responsables de la Banque de Montréal ont laissé entendre que le Canada ne connaîtrait sans doute pas le plein emploi avant des millions d'années, et ils ont prédit que le taux de chômage risquait d'atteindre au moins 13 p. 100 d'ici la fin de la décennie. Des pays comme l'Autriche, la Suède, la Norvège et même le Japon, ont réussi à atteindre le plein emploi. Ces pays sont fortement compétitifs par rapport à nous et extrêmement productifs. Pourquoi le Canada n'est-il pas capable de suivre leur exemple?

● (1440)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, il est difficile de répondre à cette

Questions orales

question en quelques mots. Je ne suis pas responsable des évaluations effectuées par la Banque de Montréal. Les prévisions diffèrent quant à ce que nous réserve l'avenir sur le plan de l'emploi, et il existe toutes sortes de définitions du plein emploi. Il est donc inutile d'ergoter à ce sujet, car cela ne contribue pas davantage à la prise de mesures que le fait d'établir des objectifs en matière de création d'emplois et de programmes de dépenses.

Pour simplifier la réponse à la question précise du député, il convient avant tout d'examiner le taux de croissance de la population active dans les pays qu'il a cités. Il constatera qu'il est très différent de celui de notre pays.

M. Riis: De notre côté, nous n'avons aucun mal à définir le plein emploi. Cela veut dire que tous les Canadiens et Canadiennes en mesure de travailler ont un emploi à plein temps. Il n'y a rien là de bien mystérieux, je pense.

ON DEMANDE LA STIMULATION MASSIVE DE L'ÉCONOMIE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Au Japon, il y a le plein emploi grâce à la collaboration dont font preuve tous les secteurs de l'économie. Ce pays a une économie planifiée, un taux d'inflation faible et des taux d'intérêt bas. Cependant, le Japon se rend compte qu'un hiver très difficile s'annonce et il vient d'annoncer un important programme de stimulants pour son économie.

Des voix: La question!

M. Riis: Il en ira de même dans notre pays pendant les mois d'hiver...

Mme le Président: A l'ordre. Le député pourra peut-être nous parler du problème du Japon une autre fois. Pour le moment, je lui demande de poser sa question.

M. Riis: Madame le Président, voici ma question: Pourquoi le ministre ne prend-il pas des mesures semblables, dans notre pays, en vue de stimuler fortement l'économie, ce qui permettrait aux Canadiens de connaître un hiver un peu moins dur?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je me demande bien où était le député ces derniers temps. Il est évident que nous avons adopté des stimulants.

Des voix: Lesquels, lesquels?

M. Roberts: Les déficits que nous connaissons à l'heure actuelle constituent pour notre économie une stimulation extraordinaire. Le Programme spécial de relance, qui prévoit 2.5 milliards de dollars en projets de construction et le programme RELAIS, d'Emploi et Immigration, représentent le genre de stimulants qui permettent de créer des emplois dans notre économie. Si l'on devait se limiter à la description que renfermait la question du député, on devrait dire que c'est le Japon qui suit notre exemple, et non le contraire.